

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la troisième (3<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-huitième (48<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 30 janvier 2018, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant.

Présents : M<sup>me</sup> Martine Bertrand  
M<sup>me</sup> Line Boucher  
M. Jessy Desormeaux  
M. Marc-André Durand  
M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault  
M. Nicolas Fournier  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gareau  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard  
M. Marc-Antoine Lachance  
M<sup>me</sup> Nadine Le Gal  
M<sup>me</sup> Josée Longchamp  
M<sup>me</sup> Julie Paquette  
M<sup>me</sup> Patricia Tremblay

Invités : M<sup>me</sup> Carole Bradley, directrice Direction des finances et de l'approvisionnement  
M<sup>me</sup> Chantal Henri, directrice Direction des ressources humaines  
M. Stéphane Marcoux, directeur Direction des ressources matérielles  
M. Patrick Verstraelen, directeur Direction de la formation continue, services aux entreprises et international

Excusés : M. Michael Averill  
M<sup>me</sup> Julie Boisvert  
M. Paul Calce  
M. Erik Laperle  
M<sup>me</sup> Mélanie Laroche  
M<sup>me</sup> Joanick St -Pierre-Alain

Secrétaire : M<sup>me</sup> Diane Bournival, coordonnatrice Service des affaires corporatives

**03.01 Adoption de l'ordre du jour**

En l'absence du président, M. Paul Calce, la vice-présidente, M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, préside la séance. Après avoir constaté le quorum et souhaité la cordiale bienvenue aux membres et invités, elle déclare l'assemblée ouverte (18 h 30). M<sup>me</sup> Girard demande aux membres s'ils ont des ajouts ou des modifications à proposer à l'ordre du jour suivant :

**Ordre du jour**

03.01	Adoption de l'ordre du jour
03.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 28 novembre 2017
03.03	Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 28 novembre 2017
03.04	Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 17 novembre, 1 <sup>er</sup> et 15 décembre 2017
03.05	Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études
03.06	Rapport de la commission des études des 13 décembre 2017 et 24 janvier 2018
03.07	Résolution – Nouvelle option Littérature, Création et exploration culturelle, du programme d'Arts, lettres et communication (500.AH) au Centre collégial de Mont-Tremblant
03.08	Résolution – Rapport d'évaluation partielle du programme Techniques de travail social
03.09	Information – Présentation du Plan directeur immobilier (PDI)
03.10	Résolution – Politique institutionnelle conciliation emploi-famille
03.11	Information – Bilan mi-parcours du Plan d'aide à la réussite
03.12	Résolution – Nomination des membres du comité d'éthique à la recherche
03.13	Divers : - Fondations - Avis de motion pour la modification des règlements n <sup>os</sup> 3 et 17
03.14	Levée de la séance

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire tenue le 30 janvier 2018, tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

### **03.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 28 novembre 2017**

---

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, M<sup>me</sup> Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

M<sup>me</sup> Line Boucher, appuyée par M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 28 novembre 2017, tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

### **03.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 28 novembre 2017**

---

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, directrice générale, mentionne qu'à la suite de la dernière assemblée du conseil, une question avait été posée par un membre concernant les critères d'attribution du contrat à l'institution financière du Collège. Une réponse a été formulée et déposée à l'attention de tous sur la plateforme Atlas. Aucun autre suivi n'est apporté à ce procès-verbal.

---

### **03.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 17 novembre, 1er et 15 décembre 2017**

---

Une question est posée au regard du point 06.05 concernant l'adoption d'un régime d'emprunt à long terme. La directrice des finances et de l'approvisionnement, M<sup>me</sup> Carole Braldehy, y répond. Il s'agit d'une procédure effectuée une fois par année, généralement pour convertir la dette à court terme en dette à long terme. Cette démarche, gérée et demandée par le gouvernement du Québec, entraîne la signature d'un emprunt à long terme. Aucune autre question n'est posée à propos de ces procès-verbaux.

---

### **03.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études**

---

#### **➤ Président**

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal mentionne, au nom du président, que des développements ont eu lieu dans le dossier du Centre collégial de Mont-Tremblant. Le député Sylvain Pagé s'est proposé d'organiser une rencontre avec la ministre Hélène David. Cependant, le bureau de la ministre l'a informé que le dossier avait cheminé et qu'il se trouvait au contentieux pour la rédaction d'un avis juridique. Il était donc un peu prématuré de tenir une rencontre avant de recevoir l'avis.

Également, le directeur des ressources matérielles du Collège, M. Stéphane Marcoux, a reçu une demande provenant de la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), pour savoir si d'autres sites pourraient être retenus pour la localisation future du centre collégial. Cette demande a été transmise à la Ville de Mont-Tremblant, qui a répondu, par écrit, que le site proposé était le meilleur scénario possible, surtout à cause de sa localisation (près des installations sportives et de la bibliothèque). Cette réponse de la Ville de Mont-Tremblant a été transmise au MÉES. Le dossier progresse bien et la rencontre prévue avec la ministre devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines.

➤ **Directrice générale**

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal débute en rappelant que dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire des cégeps, l'Orchestre symphonique de Montréal a donné un concert à la Maison symphonique en présence de personnalités et d'anciens collégiens. Cet événement a été retransmis, en direct, dans l'ensemble du réseau collégial. À Saint-Jérôme, c'est à l'auditorium qu'a eu lieu la présentation.

La directrice générale a participé, le 5 décembre 2017, à Québec, au Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination organisé par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Le premier ministre Couillard et le ministre Heurtel étaient notamment présents. Elle a également participé à son premier conseil des directions générales, à titre de vice-présidente. Ce fut l'occasion de peaufiner le mémoire portant sur le financement des cégeps, qui a ensuite été adopté unanimement par les 48 cégeps. M<sup>mes</sup> Carole Bradley et Nadine Le Gal ont également participé activement à la préparation du mémoire traitant du sous-financement des centres collégiaux. Le mémoire sur le cannabis a été présenté et M. Alain Aubuchon a participé au comité restreint chargé de ce dossier.

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, à titre de membre du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) des Laurentides, a rencontré le ministre Blais lors de la tournée ministérielle. Cette dernière visait la présentation de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre. Récemment, le Collège a présenté 3 projets à la CRPMT.

Plusieurs assemblées ont été tenues, dont celle de la Commission des services juridiques du Québec, où M<sup>me</sup> Nadine Le Gal participe à titre de commissaire, ainsi que celles des conseils d'administration des Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides et de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme.

Au Collège, les activités reliées à l'accueil du personnel ont eu lieu dans les trois campus. M<sup>me</sup> Nadine Le Gal rappelle que tous les membres du comité de direction y participent. À Mont-Laurier, certains membres du comité de direction en ont profité pour rencontrer des représentants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, locataire du centre collégial.

À Saint-Jérôme, il y a eu le lancement de l'Intercollégial de danse, événement qui aura lieu au Collège, du 13 au 15 avril 2018. Plusieurs styles de danse y seront représentés, avec des chorégraphies variées. Près de 400 danseurs, provenant de l'ensemble du Québec, y participent.

En terminant, M<sup>me</sup> Nadine Le Gal mentionne, en rafale, qu'il y a eu une rencontre avec le Syndicat des professeurs, qui sera suivie par une deuxième très prochainement. Une réunion aura également lieu avec les autres syndicats, un à un. Le retrait des bouteilles d'eau à usage unique est devenu une réalité depuis le début du mois de janvier et la grande majorité des membres de la communauté collégiale en sont fiers.

M. Pierre-Karl Péladeau, qui soutient la campagne majeure de la Fondation (don de 50 000 \$ par une fondation qu'il dirige), a visité le Centre de simulation haute-fidélité récemment.

➤ **Directrice des études**

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay informe les membres que la migration de la messagerie GroupWise vers Outlook (Office 365) a été effectuée le 15 janvier dernier. Dans l'ensemble, tout s'est bien déroulé grâce notamment à de la formation et du soutien qui ont été déployés.

Le programme entrepreneuriat-études du Collège sera offert à titre d'activité parascolaire, et cette option devrait répondre aux aspirations des étudiants.

Les démarches pour le développement d'une offre de programme en Gestion hôtelière au Centre collégial de Mont-Tremblant se poursuivent, en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Un comité consultatif a été formé et une rencontre a eu lieu à l'ITHQ.

Le Collège a décidé d'entreprendre des actions et de procéder à l'évaluation des risques de fraude, d'entreprise et environnementaux. Pour ce faire, il se fera accompagner par Amyot Gélinas. Le volet risques d'entreprise comprend la sécurité informationnelle dont M<sup>mes</sup> Patricia Tremblay et Nadine Le Gal ont la responsabilité.

Les travaux qui permettront de dresser le bilan mi-parcours du Plan directeur des technologies de l'information ont été amorcés. De nombreuses rencontres sont prévues avec plusieurs intervenants, départements et les directions/services.

Les Journées de la persévérance scolaire auront lieu du 12 au 16 février prochains sous le thème : Vos gestes, un + pour leur réussite. Plusieurs actions ont déjà été entreprises en lien avec cette activité, dont l'envoi de plus de 3 200 lettres pour féliciter les étudiants qui ont réussi tous leurs cours à la dernière session et ceux qui ont respecté leur contrat de réussite. La direction des études a reçu des messages de la part de plusieurs étudiants témoignant de l'appréciation de ce geste.

M<sup>mes</sup> Nadine Le Gal et Patricia Tremblay ont rencontré leurs homologues respectifs du Collège Lionel-Groulx afin de définir et de défendre des positions régionales pour la carte programme. Travailler de concert devrait être bénéfique pour les deux cégeps.

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay mentionne qu'une rencontre a eu lieu avec l'École hôtelière des Laurentides afin de cibler des activités pouvant être travaillées conjointement. Comme première action, les étudiants de l'École fourniront des pâtisseries pour le restaurant pédagogique Neurones et Papilles. Elle termine en annonçant que trois demandes ont été déposées, dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage, pour des projets de recherche en plus d'une autre qui le fut via le volet accompagnement de nouveaux chercheurs. Tout en espérant une réponse positive à ceux-ci par l'octroi des subventions demandées, la directrice désire souligner qu'il s'agit d'un nombre record de demandes pour le Collège.

**03.06      Rapport de la commission des études des 13 décembre 2017 et 24 janvier 2018**

---

En l'absence de la vice-présidente de la commission des études, M<sup>me</sup> Patricia Tremblay présente les rapports des deux dernières rencontres. Le 13 décembre dernier, la commission des études a émis deux avis favorables pour les points 03.07 et 03.08 apparaissant à l'ordre du jour.

Lors de la séance du 24 janvier, un avis favorable a été donné pour le rapport d'évaluation du programme Sciences humaines avec la condition de retirer la révision de la grille des pistes d'actions. Le nouveau programme de Sciences humaines sera présenté au conseil d'administration lorsqu'il sera revu à la suite de la révision ministérielle prévue l'an prochain. Toujours au cours de cette séance, un avis favorable a été donné pour le cahier du programme de Techniques d'éducation spécialisée. D'autres sujets ont également été abordés et une préoccupation a été partagée, soit celle d'adapter la pédagogie aux étudiants du nouveau millénaire.

**03.07      Résolution – Nouvelle option Littérature, Création et exploration culturelle, du programme d'Arts, lettres et communication (500.AH) au Centre collégial de Mont-Tremblant**

---

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay présente M. Charles-Étienne Gill, enseignant au Département de français, qui a participé à l'élaboration de ce programme. Il s'agira d'une option additionnelle pour les étudiants du Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT), et ce, dès la prochaine session. Elle en profite pour remercier toute l'équipe qui a participé à l'élaboration de ce programme. La directrice des études rappelle que malgré l'ajout de programmes, l'enjeu des locaux demeure bien présent à Mont-Tremblant. L'élargissement de la carte programme a été bien reçu, car beaucoup de jeunes, après les études au secondaire, désirent rester dans la région.

CONSIDÉRANT qu'afin de bonifier la carte des programmes offerts au Centre collégial de Mont-Tremblant dans les domaines artistiques et de réduire l'exode des jeunes vers des cégeps de Montréal ou vers le Collège Lionel-Groulx dans ces domaines, le Collège a commencé une réflexion et une analyse en 2015-2016.

CONSIDÉRANT qu'en 2016-2017, les départements dans les domaines des arts, des lettres et de la communication ont été rencontrés afin d'identifier les profils potentiels n'entrant pas directement en compétition avec nos profils actuels, déjà en perte de vitesse.

CONSIDÉRANT qu'un projet d'une option centrée sur la littérature et la création a été retenu.

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP), le Collège a mis en place un comité d'élaboration de programme en littérature et a procédé aux choix des compétences à développer. Il a, comme prévu dans la politique, réalisé un appel d'intérêt pour identifier les disciplines contributives du programme. Le cahier de programme joint à la fiche synthèse présente de manière générale le programme, les compétences développées, le profil de sortie, le logigramme de compétence et la grille de cours. Une validation a été réalisée et cette option répond entièrement au devis ministériel pour le programme d'Arts, lettres et communication.

CONSIDÉRANT que le programme, s'il est autorisé par le conseil d'administration, devrait être offert aux étudiants dès la session d'automne 2018.

CONSIDÉRANT que ce programme a obtenu des avis favorables de divers comités de programmes à Saint-Jérôme et à Mont-Tremblant et a reçu un avis favorable de la commission des études le 13 décembre 2017.

CONSIDÉRANT que ce programme est présenté par les membres du comité d'élaboration, pour fins d'approbation par le conseil d'administration.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M. Nicolas Fournier, propose :

« d'entériner la nouvelle option Littérature, Création et exploration culturelle, du programme d'Arts, lettres et communication (500.AH), telle qu'elle a été présentée par des membres de l'équipe d'élaboration du programme, sous la responsabilité de la Direction des études ».

### **C.A. 19 (2017-2018)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **03.08      Résolution – Rapport d'évaluation partielle du programme Techniques de travail social**

---

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay mentionne que le comité d'évaluation chargé de la révision de ce programme a commencé ses travaux dès janvier 2017 et a terminé la rédaction du rapport en octobre dernier. M<sup>me</sup> Brenda Gareau, conseillère pédagogique au Service du développement pédagogique, membre de ce comité, qui présente ce rapport d'évaluation partielle aux membres du conseil.

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) et suite à une demande du département de Techniques de travail social (TTS), le comité de gestion pédagogique du Collège a procédé à l'évaluation partielle de ce programme.

CONSIDÉRANT que le comité a procédé à la cueillette de données auprès de plusieurs groupes de répondants et a ensuite analysé ces données en fonction des 3 critères d'évaluation qui suivent, spécifiés dans la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) :

- la pertinence du programme ;
- la cohérence du programme ;
- la fiabilité des méthodes d'évaluation des apprentissages.

CONSIDÉRANT que la démarche d'évaluation a permis d'identifier des enjeux dans le devis d'évaluation, soit l'impact des projets de loi 21 et 10 sur les pratiques des techniciennes et techniciens en travail social et la formule de stage.

CONSIDÉRANT que le rapport d'évaluation fait ressortir les points forts du programme et ceux qui sont à améliorer, et ce pour chacun des critères évalués.

CONSIDÉRANT qu'un plan d'action visant à permettre d'apporter des améliorations à la mise en œuvre du programme a été dressé, tant en ce qui concerne la pertinence et la cohérence du programme que concernant la fiabilité des méthodes d'évaluation des apprentissages

CONSIDÉRANT que le rapport a été soumis au comité programme et présenté à la commission des études, qui a émis un avis favorable à l'égard de celui-ci le 13 décembre 2017.

CONSIDÉRANT que ce rapport est présenté par des membres du comité d'évaluation, pour fins d'approbation par le conseil d'administration.

M. Marc André Durand, appuyé par M<sup>me</sup> Line Boucher, propose :

« d'entériner le rapport d'évaluation partielle du programme Techniques de travail social (388.A0), tel qu'il a été présenté par les membres de l'équipe d'évaluation du programme, sous la responsabilité de la Direction des études ».

### **C.A. 20 (2017-2018)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Julie Paquette conseille, lors de la modification d'une grille de cours impliquant des stages effectués dans différents milieux, de valider auprès de ceux-ci les implications éventuelles des changements proposés. Les milieux partenaires pourraient ainsi émettre leur avis au regard de la modification proposée et de son applicabilité au sein de leur organisation.

#### **03.09 Information – Présentation du Plan directeur immobilier (PDI)**

---

M. Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles, présente de façon succincte, le Plan directeur immobilier (PDI).

Compte tenu de la croissance de la population étudiante prévisible dans les prochaines années et de la volonté de se doter d'un outil de planification des investissements à venir, un plan directeur immobilier (PDI) a été élaboré au courant de l'année 2017. À titre d'exemple, le Collège a actuellement un devis pédagogique de 4 300 étudiants pour Saint-Jérôme alors que l'accroissement prévu nous amènerait à un devis proposé, pour 2027, de 5 255 étudiants. Une réflexion en profondeur s'imposait donc afin de mieux planifier le développement immobilier du Cégep.

L'objectif de la démarche était notamment d'identifier de façon macroscopique les besoins en termes d'aménagement et d'immobilisation jusqu'en 2027, de créer un canevas de base dans lequel peuvent s'insérer les demandes annuelles d'investissements ainsi que de valider et de prioriser les besoins et travaux à réaliser afin de s'assurer d'une utilisation efficace du financement alloué pour les espaces du Collège.

Une firme, le Groupe des Sept, a été mandatée pour nous accompagner dans notre démarche qui a débuté par une période de consultation. Cette dernière a été réalisée notamment par l'intermédiaire d'un sondage et de 18 rencontres auprès des directions, des services, des centres collégiaux, des coordonnateurs de départements ainsi que des partenaires externes du Cégep. Un comité interne a de plus été constitué afin d'élaborer le PDI et s'est rencontré à sept reprises.



Une vision, de grandes orientations et des critères de *design* ont été définis afin de guider les interventions avec un fil conducteur qui tient compte des consultations effectuées. De plus, une analyse des prévisions démographiques et de l'offre de la carte programmes a été effectuée afin d'évaluer le développement potentiel des espaces ainsi que le type et le moment opportun des différents travaux. Une logistique tenant compte des séquences de réalisation et des hypothèses financières a également été précisée.

En novembre 2017, le PDI a été présenté par la firme. Il illustre les principaux investissements à prévoir. Au fil des ans, le suivi de la planification de ces travaux sera effectué par un comité de gestion immobilière. Le PDI se veut donc un outil de planification qui établit les bases des travaux majeurs pour les dix prochaines années.

La présentation du PDI est appréciée et elle suscite de nombreuses questions et des échanges entre les membres.

### **03.10      Résolution – Politique institutionnelle conciliation emploi-famille**

---

M<sup>me</sup> Chantal Henri, directrice des ressources humaines, présente les modifications proposées à cette politique.

CONSIDÉRANT que le Collège s'est doté d'une Politique institutionnelle conciliation emploi-famille (CEF) afin de :

- promouvoir, dans ses pratiques de gestion, la valorisation des ressources humaines dans une perspective qui tient compte de l'interface entre les différentes sphères de la vie personnelle ;
- améliorer la qualité de vie du personnel en adaptant ses pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités sociales ;
- contribuer à développer un sentiment de fierté et d'appartenance au Collège.

CONSIDÉRANT qu'il était opportun d'actualiser la politique institutionnelle conciliation emploi-famille.

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont décrites à l'intérieur d'un tableau permettant de comparer la politique adoptée par le conseil d'administration le 25 juin 2008 et la version actualisée proposée.

CONSIDÉRANT que les principales modifications portent entre autres sur les éléments suivants :

- retrait de texte descriptif et explicatif ;
- composition du comité CEF ;
- précisions dans les rôles et responsabilités ;
- pistes d'aménagement du temps de travail ;
- cheminement d'une demande en vertu de la politique CEF.

CONSIDÉRANT que les modifications proposées à cette politique sont présentées par M<sup>me</sup> Chantal Henri, directrice des ressources humaines, afin d'être approuvées par les membres du conseil d'administration.

M. Nicolas Fournier, appuyé par M<sup>me</sup> Julie Paquette, propose :

« d'approuver les modifications proposées et apportées à la Politique institutionnelle conciliation emploi-famille telle qu'elles ont été présentées par la directrice des ressources humaines ».

### **C.A. 21 (2017-2018)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M<sup>mes</sup> Anne-Marie Girard et Nadine Le Gal demandent aux membres s'ils apprécient le tableau de présentation permettant de visualiser l'ancienne politique, les modifications proposées, ainsi que les commentaires explicatifs. Ce document est très bien accueilli et les membres espèrent qu'il sera utilisé lors des prochaines modifications de politiques ou de règlements. M<sup>me</sup> Chantal Henri remercie les membres de son équipe qui ont participé à ce dossier ainsi que M. Ando Ballaman, adjoint à la direction, qui a travaillé à l'élaboration de cet outil.

#### **03.11 Information – Bilan mi-parcours du Plan d'aide à la réussite**

---

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay présente le bilan 2014-2017 du Plan de réussite éducative. Elle rappelle que la première orientation du Plan stratégique 2014-2019 est de favoriser la persévérance, la réussite et la diplomation. Elle énumère les axes retenus et trace un portrait pour chacun d'eux. Elle termine en rappelant les priorités qui attendent le Collège, d'ici 2019.

La directrice des études rappelle que la réussite est importante au Collège. Plusieurs mesures ont été mises en place afin de la soutenir tant en ce qui a trait au Sport-Études, au cheminement scolaire qu'à la Direction de la vie étudiante. Un petit clin d'œil est fait à M<sup>me</sup> Cendrine Brown, athlète de ski de fond et porte-parole du Collège, qui participera à la mi-février aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, en Corée du Sud.

Les membres échangent sur l'importance d'avoir accès aux statistiques portant sur la réussite. Les étudiants changent et il serait utile d'avoir rapidement accès à ces données. M<sup>me</sup> Tremblay répond que le système d'information pédagogique permettra prochainement de les obtenir.

#### **03.12 Résolution – Nomination des membres du comité d'éthique à la recherche**

---

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay rappelle que le conseil d'administration avait la responsabilité de nommer un comité d'éthique à la recherche (CER).

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec la Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains, le conseil d'administration doit procéder à la mise en place d'un comité d'éthique à la recherche qui sera responsable de l'évaluation éthique des projets de recherche réalisés au collège avec des êtres humains et doit en assurer les suivis.

CONSIDÉRANT que le Collège a procédé à un appel de candidatures afin de former un comité composé des membres suivants, tel que prévu à l'article 6.1.2 de la politique :

- 3 personnes connaissant les méthodes de recherche relevant de la compétence du comité ;
- 1 personne versée en éthique ;
- 1 personne provenant de la collectivité n'ayant aucun lien d'emploi avec le Collège.

CONSIDÉRANT que suite à l'appel de candidatures, le Collège souhaite procéder à la nomination des personnes suivantes :

- M<sup>me</sup> Édith de la Sablonnière, enseignante en psychologie versée en éthique
- M. François Doyon, enseignant en philosophie connaissant les méthodes de recherche
- M. Guillaume Loignon, enseignant en philosophie connaissant les méthodes de recherche
- M<sup>me</sup> Christine Marquis, enseignante en chimie connaissant les méthodes de recherche
- M. André Bergeron, ancien enseignant en psychologie n'ayant aucun lien d'emploi avec le Collège

au comité d'éthique à la recherche, pour un mandat de trois ans, en conformité avec la politique.

M<sup>me</sup> Josée Longchamp, appuyée par M. Marc-Antoine Lachance, propose :

« de nommer les membres suivants :

- M<sup>me</sup> Édith de la Sablonnière, enseignante en psychologie versée en éthique
- M. François Doyon, enseignant en philosophie connaissant les méthodes de recherche
- M. Guillaume Loignon, enseignant en philosophie connaissant les méthodes de recherche
- M<sup>me</sup> Christine Marquis, enseignante en chimie connaissant les méthodes de recherche
- M. André Bergeron, ancien enseignant en psychologie n'ayant aucun lien d'emploi avec le Collège

au comité d'éthique à la recherche, pour un mandat de trois ans, comme prévu à la politique ».

### **C.A. 22 (2017-2018)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **03.13 Divers :**

---

- **Fondations** : La directrice générale rappelle qu'il est important d'aller voir le site ou la page Facebook des fondations pour être informé de leurs activités.
- **Avis de motion pour la modification des Règlements n<sup>os</sup> 3 et 17** : M<sup>me</sup> Nadine Le Gal mentionne qu'il y aura, au cours des prochains mois, des modifications qui seront apportées à ces règlements.

**03.14 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, M<sup>me</sup> Line Boucher, appuyée par M. Jessy Desormeaux, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 21 h 38.

Anne-Marie Girard  
Vice-présidente

Diane Bournival  
Coordonnatrice du Service des affaires  
corporatives